

**Voie ferrée Morcenx-la-Nouvelle/
Bagnères-de-Bigorre**

Le collectif « Osons le Train » répond à la Présidente de la Région Occitanie

Sollicitée en juin 2024 sur la réouverture de cette ligne ferrée reliant une partie du territoire d'Aquitaine et d'Occitanie, Carole Delga a répondu au collectif que cette ligne n'a pas été retenue dans le plan régional des 10 chantiers à mener en priorité.

Le collectif « Osons le Train » dans un courrier du 16 octobre 2024 (voir ci-dessous) lui répond notamment qu'il aurait apprécié d'avoir l'appui de la Région sur une revendication largement partagée par les populations face à l'Etat qui n'assume pas ses responsabilités dans le financement du ferroviaire.

« Madame la Présidente,

Dans notre courrier de juin 2024, nous avons nullement l'intention de contester les investissements engagés par la région Occitanie pour le transport ferroviaire.

Par contre, nous avons souligné les responsabilités de l'Etat, son désengagement financier pour l'infrastructure ferroviaire dont il est pourtant le propriétaire.

D'ailleurs, dans une récente rencontre le 3 septembre avec le vice-président de la région en charge des mobilités, celui-ci soulignait que dans les contrats de plan Etat-région, il manquait la moitié des financements sur lesquels l'Etat s'était engagé.

Dans votre courrier, vous faites part des débats publics engagés par la région en 2016 (les états généraux du rail et de l'intermodalité) qui ont permis d'identifier 10 chantiers à mener en priorité.

Nous rappelons que notre collectif existe depuis 2018.

Comme vous le savez les besoins de transports évoluent, une des principales raisons de nos actions est de montrer qu'une alternative à la route existe face à la déferlante des poids lourds sur nos territoires avec son cortège de nuisances pour les populations et l'environnement.

Cette alternative c'est le rail.

Il en va de même pour le déplacement des personnes.

C'est aussi tout le sens de nos actions, qui consistent à demander la réouverture de la ligne ferrée Morcenx-la-Nouvelle/Bagnères-de-Bigorre au trafic fret et voyageurs.

C'est également ce qui ressort avec force dans les débats publics organisés par notre collectif sur les



RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2482 – Jeudi 31 octobre 2024

communes situées sur cette ligne ferrée.

Un autre enjeu urgent de nos actions, c'est que le rail a de puissants atouts comme mode de transports pour la transition écologique.

Cette réouverture permettrait à nouveau de relier par train la capitale de Nouvelle-Aquitaine aux Pyrénées.

Un enjeu qu'il faut étroitement lié au développement économique de notre région.

Dans cette mobilisation sur le climat, nous ne pouvons partager les déclarations du ministre des transports qui préfère le car au train !!

Par ailleurs, dans votre courrier nous aurions apprécié, Madame la Présidente, votre appui à nos initiatives pour la réouverture de cette ligne ferrée, qui contrairement à ce que vos études affirment, une mise en service de cette voie aurait l'approbation de la population et des élus locaux

En effet, plusieurs milliers de signatures de pétitions pour sa réouverture ont été adressées aux pouvoirs publics.

D'autre part, notre collectif au travers de la CNR (Convergence National Rail) où nous sommes affiliés, a été auditionné par la commission du développement durable de l'Assemblée Nationale sur cette mobilisation.

Nos actions et celles réalisées par d'autres collectifs sur l'ensemble du territoire national sur des lignes dites « non circulées » ont servi de base à une proposition de loi intitulée « Revitalisation pérenne des lignes de desserte fine du territoire » débattue et adoptée par tous les députés de la commission. Ce dossier est toujours en suspend.

Notre collectif soutient les actions engagées (et non engagées) par la région pour le développement du service public ferroviaire, c'est aussi notre engagement et notre intérêt commun de travailler et agir à ce que l'Etat, propriétaire des infrastructures ferroviaires, les finance et joue son rôle dans l'aménagement du territoire.

Les habitants et l'économie en milieu rural ne veulent pas être oubliés.

L'accès à un service public de transport vertueux écologiquement doit exister sur l'ensemble du territoire français !... »■

C'est dans un contexte national de tensions autour du budget de l'État que les conseillers régionaux se sont réunis en Séance Plénière les 14 et 15 octobre. Séance particulièrement mouvementée en raison des annonces de coupes drastiques sur le budget des collectivités territoriales. Elle a été l'occasion de longs échanges pour tracer le budget 2025.

Le déroulé de cette Séance Plénière avait aussi pour ordre du jour : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour les lycées, le rapport Néo Terra sur le développement durable, les dossiers culturels et les dossiers sur l'aménagement du territoire tel que la modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Quelques 35 dossiers ont été discutés au cours de cette session dont la résonance est la vie quotidienne des néo-aquitains.



Dans son propos introductif, le Président de la Région a aussi tenu à féliciter **Fanny Castaignède**, Conseillère régionale du groupe Communiste, Écologique et Citoyen, pour son élection de Maire de Boulazac-Isle-Manoire le samedi 12 octobre dernier.

Contre le coup d'État institutionnel du Gouvernement Barnier

Sur la situation politique nationale et sur le nouveau gouvernement, **Alain Baché**, Président du groupe Communiste, Écologique et Citoyen, a réitéré qu'il a fallu 3 mois pour construire un gouvernement. Un gouvernement illégitime et, qui plus est, prend des décisions pour le moins explosives, incompréhensibles et surtout d'une violence austéritaire à tel point que même chez celles et ceux qui pourraient soutenir ce gouvernement, il y a contestation. Consterné par l'image véhiculée par ce choix : « Que n'auriez-vous pas dit si cette situation avait existé dans un autre pays ? Beaucoup, y compris dans notre Assemblée auraient certainement parlé d'un coup d'État ».

Bien qu'après cette séquence chaotique issue de la dissolution, il n'y a pas de majorité née du rapport de force sorti des urnes. Le Conseiller régional communiste a martelé que ne pas respecter le choix démocratique du peuple français est un coup d'état démocratique alors même que des propositions ont été faites par la gauche mais tout cela a été balayé d'un revers de main présidentiel.

Alain Baché a rappelé aux élus d'extrême-droite, le Rassemblement National, qu'après le discours de politique générale, les députés qu'ils ont dans leur rang n'ont pas voté la motion de censure et,

contrairement à leurs dires, ils soutiennent ce gouvernement.

Orientations budgétaires : un coup de poignard pour les collectivités locales !

Les annonces budgétaires faites par le Gouvernement, dans le cadre du projet de loi de Finances pour l'année 2025, ne peuvent qu'inquiéter les collectivités puisqu'il est prévu des coupes budgétaires de l'ordre de près de 6,5 milliards sur le dos des collectivités locales, dont les régions pourraient en supporter la plus grosse part.

Pour Alain Baché, Conseiller régional membre de la commission des Finances, ce qui est annoncé, c'est plus qu'un serrage de ceinture. Il a qualifié cela d'un nouveau coup de poignard dans le dos des collectivités.

Parmi les conséquences au niveau national, il a argué que « c'est l'austérité pour le monde du travail, les salariés, les privés d'emploi, les retraités... C'est notre jeunesse sacrifiée avec moins de moyens pour l'école aujourd'hui et 4000 suppressions de postes alors que certains postes dans les lycées et collèges ne sont pas pourvus, y compris dans notre Région ». Il a précisé, également, que cette cure d'austérité XXL représente moins pour l'apprentissage et la formation, y compris dans les hôpitaux. Les entreprises et tout le secteur artisanal auront également à en souffrir, puisque des jeunes ne pourront pas intégrer ces métiers et filières.

Ces compressions dramatiques concernent tous les domaines, comme la santé alors même que des personnes sont déjà contraintes de ne plus se faire soigner. Les coups de sabre dans la dépense publique vont également toucher le remboursement des soins et des traitements, et donc avoir pour conséquence une augmentation du coût des mutuelles. Nos citoyennes et citoyens seront alors face à des choix contraignants entre ne pas avoir de mutuelles complémentaires et avoir une mutuelle n'assurant pas une prise en charge totale de leurs dépenses de santé.

Alain Baché a rappelé l'importance de la dépense publique puisque 70 % de celle-ci est due aux investissements des collectivités. Prenant l'exemple des transports, « ce sera donc moins pour les mobilités, notamment le train puisque le ministre a annoncé privilégier le car au train. La raison invoquée est celle de son coût. En effet, cela coûte moins cher à l'État, avec pour conséquence une augmentation du budget des collectivités qui devront assumer l'entretien du réseau routier ».

Pour le Président du groupe, tout cela n'est pas raisonnable et tenable au regard des formidables enjeux qui sont devant nous : enjeux sociaux, environnementaux et climatiques, enjeux économiques et industriels. Taclant la droite de l'hémicycle, partie intégrante du nouveau gouvernement, il a pointé que « ce sont celles et ceux qui ont créé ce déficit budgétaire qui décident de faire



payer une note très salée à notre pays, celles et ceux qui ont décidé « le quoi qu'il en coûte ».

Il a rappelé les cadeaux fiscaux aux plus aisés qui représentent 63 milliards en 2023, les aides aux grandes entreprises et grands groupes, la suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), et les décisions qui ont privé les collectivités de toutes leurs ressources. Le projet du gouvernement des Droites est simple : en finir avec les garanties sociales collectives, les statuts, les conventions collectives, la sécurité sociale, les sécurités collectives et les acquis sociaux.

Alain Baché a plaidé en la faveur d'un acte de résistance : « Pour ce qui nous concerne, avec nos organisations politiques, syndicales, associatives, nous appelons à la résistance. Notre Assemblée se doit aussi de réagir. Accepter ce qui est proposé s'inscrit tout simplement dans un processus qui vise en plus à supprimer notre liberté d'administration, notre pouvoir de décision ». Il a espéré que nul ne remettra en cause les bienfaits de dépenses pour la vie quotidienne, à savoir : pour l'école, la formation, les mobilités, l'égalité des chances, la santé, le sport, la culture, l'agriculture, l'aménagement du territoire... S'en prenant plus précisément aux élus du Rassemblement National, le membre de la commission des Finances a tiré la sonnette d'alarme sur les responsabilités à assumer : « Dans cette situation, nous pouvons déjà voir que certaines et certains ont déjà choisi leur camp. Les belles paroles sont déjà loin. D'autres, comme à leurs habitudes, vont essayer de jouer les marchands d'illusions, déjà vu lors de la motion de censure ».



Les annonces des coupes budgétaires au niveau régional se feront sentir puisqu'il faudra trouver 150 millions d'euros d'économies sur nos dépenses. Sur l'impact régional, Alain Baché a alerté et pris

position : « Si nous devons perdre près de 150 millions sur nos dépenses, il faudra faire des choix et donc le dire à nos partenaires et aux élus des autres collectivités. C'est là que se mesure l'honnêteté et le courage. Nous serons sincères et transparents. Si coupes il doit y avoir dans notre budget, nous n'accepterons pas que soit remis en cause certains de nos choix politiques et que le service public régional soit saboté ».

Que représente 150 millions en moins sur notre Budget ?

La baisse de nos dépenses va contraindre notre action politique à trouver des sources d'économies. Cependant, que représente les 150 millions de dépenses en moins pour la Région ? C'est l'équivalent de : un an de fonctionnement pour les 296 lycées de Nouvelle-Aquitaine, donc moins pour la jeunesse et l'éducation régionale, une baisse de 25 % de l'offre de transports ferroviaires régionaux, soit moins de mobilités, la suppression totale des

formations sanitaires et sociales, c'est-à-dire moins de soignantes et soignants alors que le besoin est énorme. Cette situation doit amener à repenser notre action publique et nos champs d'intervention pour que le service public régional soit préservé.

Rapport Néo Terra sur le développement durable

Néo Terra est une feuille de route volontariste de la Région Nouvelle-Aquitaine. Véritable boussole afin d'orienter les politiques régionales autour des thématiques que sont l'écologie, l'agroécologie, l'énergie, les mobilités et l'urbanisme durable.

Réactualisée en novembre 2023, cette feuille de route intègre les enjeux sociaux, sanitaires et climatiques en raison de l'interconnexion de l'urgence écologique.

Soumis à la présentation annuelle d'un rapport de développement durable, à savoir un rapport dressant le bilan des actions et programmes politiques en matière de développement durable menées par la collectivité, la Région a présenté son rapport Néo Terra.



Annabelle Reydy, Conseillère régionale membre de la Commission Transition Écologique et Biodiversité, est intervenue : « car si d'autres dans cette assemblée s'offusquent que Néo Terra soit partout, nous pensons, nous élus communistes, que Néo Terra doit bien plus

s'infuser dans l'ensemble des politiques régionales ». Elle a salué le travail fourni dans l'analyse des données. Le rapport présente « une étude des dossiers correspondant aux ambitions régionales émises dans Néo Terra 2, 6.791 dossiers, soit 1.092.559.076 euros concernés directement par Néo Terra, ce n'est pas rien, c'est bien plus que l'an passé, et c'est à souligner largement ».

La Conseillère régionale a précisé que « nous rejoignons l'avis formulé par le CESER pour qu'une synergie soit opérée entre ce rapport de développement durable et les autres outils dont disposent le Conseil Régional (notamment le budget vert et les éco-socio-conditionnalités) ».

Elle a rappelé la prise en compte du volet social et l'intégration de celle-ci dans Néo Terra 2, et donc, dans ce rapport, notamment dans l'ambition 2 « Ancrer les solidarités au cœur des transitions ».

Annabelle Reydy a souligné l'ambition transverse d'être une collectivité engagée et modèle montrant la mobilisation par les agents de la collectivité pour assurer la mise en place de Néo Terra. Nous voyons bien que c'est grâce à leur implication quotidienne que nous parvenons à nos objectifs politiques.

Pour conclure son intervention, la Conseillère régionale a rappelé que le rapport Néo Terra est un appel à l'action et qu'ensemble nous pouvons faire face aux défis de notre temps et offrir un avenir meilleur aux néo-aquitains.

Les conseillers régionaux CEC ont donné acte au rapport Néo Terra.■

Suite du compte-rendu dans le prochain numéro des Landes Républicaines.

100.000 suppressions de postes dans les collectivités territoriales ?

Au lendemain des annonces du Premier Ministre Michel Barnier, la Cour des Comptes préconisait de réaliser des économies en supprimant 100.000 postes dans les collectivités territoriales. Ce qui permettrait une économie de 4 milliards d'euros d'ici à 30 ans, selon les membres de la haute juridiction. Michel Barnier fut clair dans ses annonces : il souhaite ramener le déficit public à 5% du PIB pour 2025 et entrer dans le moule des critères européens de la dette publique.

De nombreux emplois menacés

Les emplois des collectivités territoriales englobent tous les agents de la fonction publique agissant à diverses échelles (régions, départements et communes). Ces postes recouvrent un spectre extrêmement éparé : agents d'entretien, animateurs de centres de loisirs, bibliothécaires, techniciens informatiques ou encore jardiniers...

Les magistrats se justifient par la « hausse des effectifs » depuis 2011 dans le secteur « au sein des intercommunalités, qui n'a pas été compensée par une baisse équivalente dans les communes ». La différence étant qu'une commune possède sa gouvernance propre tandis qu'une intercommunalité regroupe plusieurs communes au sein d'une seule administration, avec des prérogatives parfois très différentes.

Les travailleurs comme premières victimes

Les habitants des intercommunalités doivent-ils accepter de voir leurs services publics se dégrader et les fonctionnaires doivent-ils déménager pour garder leurs emplois ? La Cour des Comptes ne semble pas avoir réfléchi à cette problématique. L'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités (AMF) a dénoncé la « brutalité de ces propositions » de la Cour des Comptes.

Les maires et les présidents des intercommunalités n'ont que peu de marge de manœuvre pour agir et sauver leurs emplois, si ce n'est de réaliser plusieurs purges crève-cœur en interne. C'est le cas de mairies ayant dû se séparer de secrétaires, d'adjoints ou d'attachés territoriaux pour tenter de réparer les pots cassés par la finance. ■

Aire-sur-l'Adour

Exposition sur la Libération des Landes

Cette exposition se tient depuis le 17 octobre jusqu'au 2 novembre à la médiathèque d'Aire.

Elle retrace la phase intense des maquis à partir du 6 juin 1944 en recensant les opérations de sabotage, les embuscades et combats menés dans le département.

Il est fait référence notamment aux parachutages de Losse, aux maquis de Téthieu et espagnols d'Arx, au bataillon de l'Armagnac, aux combats d'Aire, Grenade, aux sabotages des stocks d'essence militaire de Saint-Paul-lès-Dax ou de trains de munitions à Lалуque. ■

FRAPPES MACABRES

Le 7 octobre 2023, l'opération terroriste déclenchée par le Hamas sur le territoire d'Israël se soldait par un véritable massacre. Le lendemain, le gouvernement d'extrême-droite israélien décidait de déclencher une guerre totale, sans objectifs et donc, sans limites, contre Gaza et sa population. Cette vengeance sans bornes est aujourd'hui en passe d'embraser tout le Moyen-Orient avec les bombardements au Liban et les attentats ciblés commis jusqu'en Iran. 365 jours terribles, une année d'horreur qui ne s'arrête pas. Douze mois horribles pour une population civile horrifiée et terrifiée. Pas de vie à Gaza dans ce calvaire. La population survit avec inquiétude et angoisse. Un an depuis le début de cette agression très longue contre les civils de la bande de Gaza. 365 jours de souffrance, de peur, d'impuissance et de destruction massive de toute une région agressée en permanence. Et ça continue, avec des opérations militaires et des attaques sanglantes en Cisjordanie occupée et dans la région. Bilan provisoire de la brutalité de l'occupant israélien, de ce génocide répété avec des bombardements intensifs et une situation humanitaire catastrophique pour tous les citoyens de Gaza qui souffrent au quotidien. A ce désastre cruel s'ajoute la famine, notamment dans le nord de la bande de Gaza où 98% des habitants souffrent de l'insécurité alimentaire. Le ministère palestinien de la santé et plusieurs organisations internationales présentes sur place signalent 86.000 tonnes d'explosifs largués par l'occupation sur Gaza depuis le 7 octobre 2023, 42019 morts palestiniens dont 16456 enfants, 11997 femmes et 6594 personnes âgées. Parmi les enfants assassinés, 195 nouveau-nés et 768 qui avaient moins d'un an. 97463 blessés dont 14900 dans un état grave qui ont besoin des soins urgents à l'étranger. 15700 disparus sous les décombres dont 79% des femmes et des enfants. Familles entières massacrées, quartiers entiers effacés de la carte. 70 personnes-enfants et personnes âgées sont mortes de faim. La malnutrition et le manque de nourriture touchent le nord de la bande de Gaza. 14 hôpitaux et 76 cliniques et centres médicaux sont devenus hors service après leur destruction par les bombardements. 548 médecins, infirmiers et secouristes assassinés, 174 établissements médicaux, 466 pharmacies, 157 laboratoires d'analyses médicales détruits. L'année scolaire et universitaire est perdue pour des dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants pour la deuxième année consécutive. 187 journalistes ont été assassinés, 42 agences de presse visées, 13 marchés publics détruits. 223 écoles publiques et privées détruites totalement, 379 jardins d'enfants détruits. Deux orphelinats visés et 854 professeurs et instituteurs des écoles assassinés. 11 grandes universités détruites totalement, 27 universités et facultés endommagées 6896 élèves et étudiants assassinés. 269 fonctionnaires et employés palestiniens et étrangers qui travaillent avec des organisations internationales humanitaires et sanitaires assassinés. 139 scientifiques, savants et universitaires d'élite assassinés, 131 ambulanciers assassinés, 274 ambulances détruites, 60500 femmes enceintes en danger en raison du manque de soins de santé. 207 agents municipaux assassinés, 65 pêcheurs assassinés, 109 sportifs et athlètes assassinés etc.... Gaza la rebelle résiste à ce carnage en toute dignité. Gaza la dévastée tient bon pour le moment. Elle espère une fin rapide de cet enfer génocidaire. Cessez-le-feu, la paix, la paix maintenant, l'arrestation et le procès des dirigeants génocidaires d'Israël et de l'organisation du Hamas. Halte à la course à la mort. Manifestons partout pour la vie, pour l'humain d'abord. ■

Roger La Mougne